

# Charte du Marché Médiéval

**Samedi 29 août 2020**



## *fête médiévale*

Afin de participer au marché médiéval de la fête d'AMPLEPUIIS, le 29 août 2020 nous vous demanderons de préalablement remplir la « fiche d'inscription » ci-joint, et avoir pris connaissance et accepté la présente charte.

Pour toute question, veuillez contacter le comité des fêtes d'AMPLEPUIIS soit par courriel à l'adresse suivante : [comitefetes.amplepuis@gmail.com](mailto:comitefetes.amplepuis@gmail.com), soit par téléphone au 06 72 74 95 09 auprès de Virginie

Vous trouverez ci-dessous la charte du marché.

Un contrat d'engagement vous sera envoyé seulement après acceptation de votre participation par le comité organisateur.

### **Article 1 : INFORMATIONS GENERALES :**

Dans le cadre de la journée Médiévale à l'initiative du Comité des Fêtes d'AMPLEPUIIS, un marché médiéval se déroulera le **29 août 2020**.

Les horaires pour l'accès au public sont : de **14 h à 22 h**. Il se déroulera au parc DETEIX à AMPLEPUIIS.

### **Article 2 : PARTICIPATION**

Les candidatures seront définitives après réception du contrat d'engagement, qui sera retourné signé, accompagné du règlement du montant de l'inscription (voir *article 5*), et des pièces demandées.

### **Article 3 : ADMISSION et ENGAGEMENT**

Le marché médiéval est ouvert aux professionnels des métiers, produits et disciplines du Moyen Age ou d'inspiration médiévale. (Artisans, commerçants, agriculteurs, producteurs, associations, artistes libre ...)

L'exposant s'engage à respecter la législation du travail.

Les particuliers seront acceptés selon la législation en vigueur et en proposant à la vente des produits personnels et/ou de seconde main.

L'exposant ne devra présenter que les produits cités dans sa fiche d'inscription et validés par les organisateurs. L'inscription est valable pour le jour du marché.

L'exposant s'engage à être costumé (et non pas déguisé) et à rester présent sur son stand (possibilités de se rapprocher de l'organisation pour louer un costume).

Afin d'éviter tout malentendu les inscriptions et les conditions du marché médiéval sont régies par un contrat d'engagement et un règlement dûment signé par les deux parties pour servir ce que de droit en application de la présente charte.

Pour les prestations proposant des produits à la vente, le contrat devra être accompagné du règlement de la somme demandée. Voir *article 5* pour les tarifs et les modalités de règlement.

Le repas de midi n'est pas compris pour les exposants.

#### **Article 4 : STAND ET EMPLACEMENT**

Un stand sera mis à votre disposition. Les stands seront disposés selon le plan des organisateurs. Le marché sera situé au « Parc DETEIX d'AMPLEPUIIS ».

Les stands font 3 m x 3 m.

Le nombre de places est limité et **les emplacements sont déterminés par le Comité des Fêtes d'Amplepuis**. Il sera communiqué à l'exposant à son arrivée ; celui-ci ne pourra donc pas en choisir un autre. Les produits devront être présentés de façon esthétique et attractive.

Il est interdit de sous-louer ou de partager, même gratuitement, un emplacement.

En aucun cas les étals ne pourront servir de dépôt, de passage ou rester inoccupé même partiellement. Les stands seront éclairés pour la fin de soirée ; en cas de besoin de branchement électrique, en faire la demande sur le contrat d'engagement.

#### **Article 5 : TARIFS**

***Pour les stands marchands :***

L'emplacement par défaut est de 3 mètres linéaires, au tarif forfaitaire de **15 €**

***Pour les exposants ne proposant pas d'article à la vente :***

L'emplacement **gratuit** est par défaut de 3 mètres linéaires

Le règlement doit parvenir aux organisateurs avec le contrat d'engagement au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2020.

#### **Article 6 : ANNULATION**

L'exposant peut annuler son inscription jusqu'à 1 mois avant la manifestation. Dans ce cas l'intégralité de la somme versée lui sera rendue.

Au-delà, sans remplacement de sa part par un exposant du même type, l'ensemble de la somme sera encaissé.

#### **Article 7 : ASSURANCE ET RESPONSABILITE**

L'exposant sera à jour d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle et fera parvenir une attestation avec son inscription.

Le stand et les marchandises sont sous l'entière responsabilité de l'exposant. En cas de vol ou de sinistre la responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée. De même en cas de dommages causés à des tiers.

#### **Article 8 : INSTALLATION ET ORGANISATION GENERALE**

**L'installation aura impérativement lieu le samedi 29 août 2020.** Les véhicules pourront accéder au stand **jusqu'à 11 h 30** puis rejoindre les zones de stationnement prévues. Les stands non occupés à 11 h 30 seront considérés comme libres sans que l'exposant puisse demander ni remboursement ni indemnité.

#### **Article 9 : CLOTURE ET NETTOYAGE**

Les stands ne pourront être dégarnis avant 22 h le samedi soir, sauf autorisation expresse. L'exposant devra laisser le stand propre (un sac poubelle sera distribué par stand) ; les poubelles seront à déposer à l'endroit indiqué par les organisateurs.



**fête Médiévale**

**Samedi 29 août 2020 Parc Déteix à AMPLEPUS**

## **FICHE INSCRIPTION**

Stand marchand     Artisan     Association     Campement     .....

Société / Compagnie .....

NOM : ..... PRENOM .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONE portable : .....

MAIL : .....@.....

**Souhaite participer au marché médiéval d'AMPLEPUS le samedi 29 août 2020.**

**ACTIVITE** : .....

Nombre de participants : .....

Produits proposés à la vente :  OUI     NON

Produits exposés, activité pratiquée, etc. ...

.....  
.....  
.....  
.....

**A retourner signé** dès que possible et au plus tard le 31 mars 2020

à **Comité des fêtes AMPLEPUS en Mairie, 9 place de l'Hôtel de ville 69550 AMPLEPUS**  
ou scanné par email à : [comitefetes.amplepuis@gmail.com](mailto:comitefetes.amplepuis@gmail.com)

Après examen par le bureau de l'association Comité des fêtes, seul habilité à retenir les candidatures, celui-ci vous enverra le contrat d'engagement.

L'inscription ne sera définitive qu'après retour du contrat signé, accompagné du règlement si besoin, et des pièces à joindre.

Fait à : .....

Le : .....

Nom et signature :